

6

ANNEXES PLAN DES SERVICIUES D'UTILITE PUBLIQUE

échelle : 1 : 7 500

DOSSIER APPROUVE

4 mai 2018



CATEGORIE DE SERVICIUE	SERVICIUE	ACTE	GESTIONNAIRE
A5	<p>Création d'eau potable</p> <p>Servitude sur les fonds privés pour la pose de canalisations publiques d'eau ou assainissement - CODE DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE - articles L. 152-1, L. 152-2 et R. 152-1 à R. 152-3</p>	<p>Eau Potable</p> <p>Conventions amiables passées entre la commune et les propriétaires des terrains traversés</p> <p>Assistances techniques passées entre la commune et propriétaires des terrains traversés</p>	<p>Servitudes liées au réseau d'eau potable : SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES DE CLERMONT AUVERGNE METROPOLITAIN / CLERMONT AUVERGNE METROPOLITAIN / SIA de la Vallée de l'Allier</p>
AC1	<p>Périphérie de protection des monuments historiques inscrits et classés - articles L. 152-1 à L. 152-3 et L. 152-3-2</p>	<p>Arrêté préfectoral du 06/11/1989</p> <p>Arrêté préfectoral du 06/09/1989</p> <p>Arrêté préfectoral du 17/06/1999</p> <p>Arrêté préfectoral du 15/01/2013</p>	<p>Direction Régionale des Antiquités et Monuments Historiques / SIA de la Vallée de l'Allier</p>
I3	<p>Périphérie de servitude autour d'une canalisation de gaz - CODE DE L'ENVIRONNEMENT - articles L552-25 et suivants de rétrovirement</p>	<p>Ducret du 14/06/2012</p>	<p>Gas Réseau / Transport Région Rhône Alpes / SIA de la Vallée de l'Allier</p>
I4	<p>Servitude autour d'une ligne électrique - CODE DE L'ENERGIE - articles L523-10</p>	<p>Arrêté préfectoral du 19/03/1994</p> <p>Arrêté préfectoral du 14/08/1992</p> <p>Arrêté préfectoral du 14/08/1992</p>	<p>Reseau Transport Electricite Rhone Alpes / SIA de la Vallée de l'Allier</p>
Irh1	<p>Servitude autour des dimètres - CODE GENERAL DES COLLECTIVITES LOCALES - article 222-5</p>	<p>Application décret du CCOT</p> <p>Application décret du CCOT</p> <p>Application décret du CCOT</p>	<p>Commune de ROMAGNAT</p>
PM1	<p>Plans de Prévention des Risques Naturels Prévenables et plans de Prévention des Risques Technologiques - articles L562-1 et suivants L562-6</p>	<p>Arrêté préfectoral du 08/07/2018</p>	<p>Direction Départementale des Territoires et du Puy de Dôme / SIA de la Vallée de l'Allier</p>
PT1	<p>Servitudes de protection des centres de radiodiffusion - CODE DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE - articles L57-1 et suivants L57-4</p>	<p>Arrêté préfectoral du 25/02/1983</p> <p>Arrêté préfectoral du 14/08/1992</p> <p>Arrêté préfectoral du 14/08/1992</p>	<p>TSA D'Urbanisme / SIA de la Vallée de l'Allier</p>
PT2	<p>Servitudes de protection des centres de radiodiffusion - CODE DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE - articles L57-1 et suivants L57-4</p>	<p>Arrêté préfectoral du 07/08/1982</p> <p>Arrêté préfectoral du 07/08/1982</p>	<p>TSA D'Urbanisme / SIA de la Vallée de l'Allier</p>

